

Lundi 3 février 2020

Ces deux derniers mois ont été marqués par des journées de grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites.

Les enseignants sont également mobilisés contre la réforme du lycée et contre la casse de l'Education Nationale en général.

Nous avons été nombreux dans notre collège à faire usage du droit de grève pour réclamer une meilleure reconnaissance de notre métier et pour protester contre la destruction du service public de l'éducation : moins de professeurs, moins d'heures d'enseignement, moins de subventions, moins de moyens, moins de formation pour les enseignants, moins d'auxiliaires de vie scolaire pour les élèves en difficulté ... Le gouvernement fait le choix de faire des économies sur notre dos et celui de nos enfants.

La diminution du nombre de professeurs se traduit par l'augmentation du nombre d'élèves par classe et la hausse des effectifs couplée à l'hétérogénéité des classes rend plus difficile l'apprentissage de nos élèves.

La réforme du lycée a aussi des visées d'économies et marque la fin du bac comme diplôme national avec la mise en place d'un système de concurrence entre les établissements.

Autrement dit, le bac n'aura pas la même valeur partout.

Le ministre étant sourd à nos revendications, nous avons décidé de poursuivre notre mobilisation sous d'autres formes pour dénoncer l'école de Monsieur Blanquer qui est une école de l'austérité, une école à deux vitesses, une école qui entérine les inégalités.

Nous tenons à rappeler que nous avons à cœur la réussite de tous nos élèves, que nous souhaitons le meilleur pour eux et que nos actions n'auront pas d'impact sur leur progression.

En tant qu'enseignants mais aussi parents - nous avons pour la plupart des enfants à l'école, au collège ou au lycée - nous voulons montrer par nos actions notre profond désaccord avec les réformes en cours.

Afin de nous faire entendre, nous avons décidé de faire la grève du zèle à savoir :

- Annulation du brevet blanc commun
- Pas de réunion non incluses dans nos obligations donc pas de 3ème réunion parents-professeurs en 6ème (article D111-2 du code de l'éducation)
- Plus de notes sur Pronote
- Pas de reconduction des projets pour les années à venir.

Un pays qui n'investit pas dans ses jeunes n'a pas d'avenir.

Les représentants des enseignants du Collège Le Pré des Roures